Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 13 janvier 2025 le règlement suivant :

- **ADOPTION DU RÈGLEMENT 202501-01 VISANT À FIXER LE TAUX DES TAXES ET LE MONTANT DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025**

Ce règlement peut être consulté, sur le site de la municipalité www.municipalite.champlain.qc.ca, section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois de janvier deux mille vingt-cinq.

Donald Brideau

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 16 h et 18 h, le quinzième jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois de janvier deux mille vingt-cinq.

Donald Brideau

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier